



LE CONTEXTE EN FRANCE

La neutralité carbone visée en 2050, au vu du retard de la France, nécessite l'accélération des dynamiques actuelles de sobriété et d'efficacité énergétique. Parallèlement l'électrification des usages énergétiques (transport, chauffage, procédés industriels) est un levier fort de la décarbonation de la société. En profitant du mix de production électrique peu carboné de la France qu'il faudra renforcer, le développement massif du **photovoltaïque (PV)** est indispensable à cet objectif.

Sans rentrer dans les détails on peut dire que :

- Le PV est compétitif économiquement
- La filière PV dans son ensemble est créatrice de valeur ajoutée, d'emplois locaux et d'innovations techniques et sociales.
- Grâce au caractère très modulaire des installations, le PV bénéficie d'une bonne appropriation citoyenne et d'une réversibilité des sites sans impacts.
- Le bilan environnemental du PV est largement positif, l'électricité photovoltaïque est une source d'électricité locale et décarbonée.
- L'objectif prioritaire est de couvrir des surfaces déjà bâties (maisons, hangars) ou des sols artificialisés (parking de grandes surfaces)
- Les heures de production de l'électricité photovoltaïque correspondent aux périodes de consommation des activités économiques et résidentielles et permettent d'accompagner le développement de nouveaux usages diurnes de l'électricité (production de froid, charge des véhicules électriques).

Pour information l'évolution prévue des prix :

EVOLUTION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE EN CENTIME D'€ PAR KW POUR UN PARTICULIER

